Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/5762

29.10.2026

Avis à l'attention d'une entité faisant l'objet des mesures restrictives prévues par la décision (PESC) 2022/2319 du Conseil et par le règlement (UE) 2022/2309 du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Haïti

(C/2026/5762)

Les informations ci-après sont portées à l'attention de l'entité «5 Segond» (entité n° 1) visée à l'annexe II de la décision (PESC) 2022/2319 du Conseil [1] et à l'annexe I *bis* du règlement (UE) 2022/2309 du Conseil [2] concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Haïti.

Le Conseil envisage d'ajouter l'entité susmentionnée à l'**annexe de la décision (PESC) 2020/1999 du Conseil** [3] **et à l'annexe I du règlement (UE) 2020/1998 du Conseil** [4] **concernant des mesures restrictives en réaction aux graves violations des droits de l'homme et aux graves atteintes à ces droits**.

Cette entité est informée qu'elle peut adresser au Conseil, avant le 5 novembre 2026, une demande visant à obtenir les informations relatives à son inscription envisagée sur la liste au titre de la décision (PESC) 2020/1999 et du règlement (UE) 2020/1998, à l'adresse suivante:

Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général
RELEX.1
Rue de la Loi 175
1048 Bruxelles
BELGIQUE
Courriel: sanctions@consilium.europa.eu

---

(1) JO L 307 du 28.11.2022, p. 135, ELI: https://data.europa.eu/eli/dec/2022/2319/oj.
(2) JO L 307 du 28.11.2022, p. 17, ELI: https://data.europa.eu/eli/reg/2022/2309/oj.
(3) JO L 410 I du 7.12.2020, p. 13, ELI: https://data.europa.eu/eli/dec/2020/1999/oj.
(4) JO L 410 I du 7.12.2020, p. 1, ELI: https://data.europa.eu/eli/reg/2020/1998/oj.